

Principes d'intervention du CSP Neuchâtel

Chaque personne a sa place dans la société et la société doit la lui reconnaître.

Créé en 1964, le CSP Neuchâtel est une institution sociale privée, reconnue d'intérêt public. Il est né de la volonté de l'Église réformée évangélique du Canton de Neuchâtel (EREN) de proposer l'intervention de personnel qualifié afin de répondre aux problématiques sociales. Depuis 2015, le CSP est devenu une Fondation indépendante.

Le CSP œuvre en conformité avec le droit et la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Il travaille dans un esprit d'ouverture, de reconnaissance et de respect des différences.

Le CSP s'engage à lutter contre toute forme de discrimination, de ségrégation et de jugement basés sur l'apparence ou l'appartenance. Il promeut une société plurielle, tolérante et solidaire. Il tient compte du fait que tout système social, aussi justes que soient les principes sur lesquels il repose, court le risque de générer des inégalités et des injustices.

Le CSP s'appuie sur le travail d'une équipe professionnelle pluridisciplinaire. Ses actions se déploient dans les domaines de l'accueil, du conseil, du soutien, de la prévention, de l'insertion, de la vente ou encore de la formation. Le CSP peut également compter sur l'engagement de nombreux ses bénévoles.

Toute personne peut solliciter le CSP, lequel propose son aide dans les domaines d'intervention qui lui sont spécifiques. Le cas échéant, il réoriente vers les autres services compétents.

Le CSP offre son appui aux personnes dans le respect de leur liberté et responsabilité personnelles, avec pour objectif de les amener à une meilleure autonomie. Il allie des approches individuelle et collective, tant dans l'accompagnement des bénéficiaires que dans son fonctionnement interne.

Le CSP collabore de manière loyale et critique avec les services publics et privés. Dans son action sociale s'inscrit une dimension politique: l'engagement dans la société civile en faveur de la justice sociale. Il veut mettre sa liberté de parole au service des personnes en difficulté pour que leurs droits soient reconnus.

Par son lien très étroit avec le terrain, le CSP pose un regard prospectif sur la société. Il veille à repérer l'émergence de nouveaux problèmes et à adapter ses actions aux évolutions sociétales. Anticipation, innovation et créativité sont des outils essentiels pour mener à bien ses missions.

Afin de favoriser la gratuité de certaines prestations ou de solliciter une participation adaptée aux moyens financiers de chacun.e, le CSP peut en particulier compter sur les dons, les legs, les subventions, la réalisation de mandats privés et publics ainsi que sur son activité dans le secteur de la vente de seconde main.